

“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

## Comité Technique Local du 24 septembre 2013

Le comité technique local (CTL) était réuni en 1<sup>ère</sup> convocation, pour une séance de rentrée qui s'est étirée de 9h30 à 17h30.

La délégation **F.O.**-DGFIP 60 a lu une déclaration liminaire condamnant la « démarche stratégique », tant sur la manière dont elle est conduite à grands coups de com' et en contournant maladroitement les organisations syndicales, que sur son contenu. Vous pouvez la lire *en bloc et en détail* sur notre site internet.

### Ordre du jour :

- 1) Exécution budgétaire 2013 - point d'étape
- 2) Campagne IR 2013 - bilan
- 3) Taxe d'aménagement – organisation retenue dans l'Oise
- 4) Installation du bureau départemental d'affranchissement (Beauvais)
- 5) Démarche stratégique
- 6) Questions diverses

### 1) Exécution budgétaire 2013 - point d'étape

Les documents préparatoires étant nébuleux, les élus **FO** ont dû interroger la direction pour essayer d'y voir plus clair.

En effet, le **Budget Opérationnel de Programme (BOP)** initial présenté au comité technique de mars avait été modifié : les charges diverses de transport sont ainsi passées de 64 000€ en mars à 81 000€ en septembre, tandis que les fluides ont augmenté de 17 000€ dans l'intervalle... De manière peu convaincante, l'administration nous répond qu'il s'agit d'une correction. Pour vos élus **FO**, un BOP initial est immuable, et nous nous interrogeons sur la sincérité des documents présentés en mars.

Autre artifice local, il existe une **deuxième réserve virtuelle de 3% du BOP**, constituée par la direction qui a pris la liberté de ne pas basculer la totalité des crédits dans Chorus à mesure qu'ils sont obtenus... Cela permet soi-disant d'être averti quand les caisses sont vides. Et du coup, quand y en n'a plus, y en a encore : il suffit de basculer les sommes mises de côté et d'utiliser la réserve départementale pour les urgences.

C'est ça le progrès et la modernisation avec **Chorus** !



**Chorus** toujours : présenté comme un outil de la modernisation de l'administration et un as du pilotage, Chorus génère une centralisation des factures et une perte d'information préjudiciable localement. Typiquement, pour le chauffage, on ne peut pas savoir combien a été facturé sur chaque site : consomme-t-on plus que d'habitude, y a-t-il une fuite quelque part, subit-on une facturation fantaisiste ? Mystère et boule de gomme. Interrogée sur ce point, la direction finit par avouer qu'il s'agit d'une année record pour les fluides et qu'elle a prévu de payer un audit énergétique pour faire le point (prestation de service externe). Pour **FO**, il y a de quoi s'inquiéter car certes l'hiver a été long, mais les températures ont été néanmoins moins froides qu'en 2012, et plusieurs locaux énergivores ne sont plus occupés par les collègues suite aux regroupements opérés (Senlis, Compiègne). Quant à l'**Outil de Suivi des Fluides** (OSF), promis de longue date par la Centrale, qui a été un fiasco et dont personne ne se serait servi, il serait en cours de réécriture...



**FO** s'inquiète également du suivi des **contrats de maintenance**, dont la liste exhaustive était régulièrement présentée à l'époque des CTPD. En mars, nous avons dû réclamer ce document, que l'administration ne pouvait apparemment pas fournir facilement. Face à notre insistance, les maintenances de 2013 nous ont été produites en seconde convocation (avril). Mais quelle ne fut pas notre surprise en constatant que cette ligne budgétaire avait déjà été dépassée de... 353 % !!! **FO** se demande si ces contrats sont effectivement suivis dans le détail et a demandé une mise à jour de la liste remise en avril pour faire un point précis sur cette question. Là encore, vos élus pressentent que Chorus va avoir la dos LAAAAAAAAAARGE.

Si l'on en croit la direction et sous réserve que le BOP initial ne subisse pas une nouvelle correction, il resterait **2 mois de dépenses non couverts**, ce qui n'inquiète par le Président outre mesure puisque c'est « *comme l'année dernière* ». Pour nous tous qui avons subi une fin d'année où il ne fallait rien demander et rien réparer, quelle que soit l'urgence, si c'est « *comme l'année dernière* », ça promet d'être insupportable. **FO est intervenu pour démontrer, chiffres à l'appui, que la situation était bien pire que l'an dernier** : 580 000€ non couverts en 2013 contre 300 000€ en 2012 ! En réponse, l'administration nous a opposé un silence radio qui en disait bien assez long.

2013	BOP initial CTL mars 2013	BOP initial CTL sept 2013	abondements au 31/08/2013	BOP actualisé CTL sept 2013	dépenses engagées au 31/08/2013	dépenses engagées au 31/08/2013 (en %)
<b>Fonctionnement</b>	<b>3 776 984 €</b>	<b>3 776 984 €</b>	<b>-103 078 €</b>	<b>3 673 906 €</b>	<b>3 379 335 €</b>	<b>92%</b>
fluides	393 350 €	376 350 €	-197 681 €	178 669 €	105 079 €	59%
nettoyage	325 000 €	325 000 €	0 €	325 000 €	346 365 €	107%
imprimés	62 680 €	62 680 €	-19 433 €	43 247 €	97 €	0%
fournitures	115 000 €	115 000 €	-4 568 €	110 432 €	103 095 €	93%
maintenance technique	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	35 317 €	353%
télécommunication	135 000 €	135 000 €	0 €	135 000 €	197 282 €	146%
informatique fonctionnement	69 839 €	69 839 €	21 457 €	91 296 €	102 277 €	112%
affranchissement	886 839 €	886 839 €	0 €	886 839 €	744 851 €	84%
locations et charges immobilières	995 000 €	995 000 €	0 €	995 000 €	923 194 €	93%
frais de poursuites	30 859 €	30 859 €	23 796 €	54 655 €	51 182 €	94%
sécurité fonctionnement	35 113 €	35 113 €	0 €	35 113 €	39 455 €	112%
frais de déplacements	466 845 €	466 845 €	-29 410 €	437 435 €	323 614 €	74%
charges diverses de transport	64 000 €	81 000 €	-17 000 €	64 000 €	53 254 €	83%
prestataires externes	167 459 €	167 459 €	31 945 €	199 404 €	178 805 €	90%
impôts taxes	0 €	0 €	0 €	0 €	-400 €	/
autres dépenses	20 000 €	20 000 €	87 816 €	107 816 €	175 868 €	163%
<b>Équipement</b>	<b>114 000 €</b>	<b>114 000 €</b>	<b>170 000 €</b>	<b>284 000 €</b>	<b>273 131 €</b>	<b>96%</b>
travaux et entretien immobiliers	20 000 €	20 000 €	30 014 €	50 014 €	48 232 €	96%
matériel logistique	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €	1 767 €	88%
matériel informatique	90 000 €	90 000 €	0 €	90 000 €	77 485 €	86%
meublement et matériel de bureau	2 000 €	2 000 €	139 986 €	141 986 €	145 647 €	103%
autres immobilisations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	/
matériel de transport	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	/
réserve de 3%	109 476 €	109 476 €	-36 492 €	72 984 €	0 €	/
<b>TOTAL Général</b>	<b>4 000 460 €</b>	<b>4 000 460 €</b>	<b>30 430 €</b>	<b>4 030 890 €</b>	<b>3 652 466 €</b>	<b>90,61%</b>

Quant à la **situation de Noailles**, elle est complètement dans les choux, le **désamiantage** en souffrance, un nouveau projet avec réhabilitation encore plus conséquente, ça part dans tous les sens mais ça n'avance par d'un pouce. Après Thourotte qui est resté dans la panade jusqu'à la visite du Directeur Général, c'est à Noailles de faire les frais de l'austérité budgétaire malgré l'urgence de la situation. **Pour FO, c'est inadmissible**. Nous avons néanmoins rappelé la possibilité d'aménager des logements sociaux à Noailles puisqu'une réhabilitation est envisagée, faute de réinstallation possible ailleurs.

Les budgets de **travaux** étant quasiment tous à obtenir auprès du préfet de région depuis cette année, la direction se targue d'être particulièrement douée pour présenter des dossiers bien montés qui sont facilement validés...

Mais en attendant, la situation prioritaire de Noailles reste très très préoccupante.

TRAVAUX EN COURS	enveloppe obtenue	dépense réelle	solde disponible	observations
fonctionnement et maintenance <b>tous sites</b>	116 000 €	116 000 €	0 €	
<b>Beauvais</b> 29 rue du Dr Gérard	45 626 €	26 436 €	19 190 €	portes coupe-feu (effectué)
<b>Beauvais</b> 2 rue Molière	15 615 €	14 210 €	1 405 €	portes coupe-feu (effectué)
<b>Creil</b> square Hélène Boucher	121 870 €	91 870 €	30 000 €	portes coupe-feu, cheminement extérieur grillagé, garde-fou (en cours)
<b>Beauvais</b> Municipale	26 500 €	26 500 €	0 €	réparation défaut d'étanchéité en copropriété (en cours)
<b>Clermont</b>	10 040 €	10 040 €	0 €	remplacement d'une canalisation amiantée par du PVC dans la loge du gardien (octobre 2013)
<b>TOTAL</b>	<b>335 651 €</b>	<b>285 056 €</b>	<b>50 595 €</b>	dont restitutions de crédits attendus

Le **déploiement des Terminaux de Paiement Electronique (TPE)** se poursuit pour que les usagers puissent - enfin ! - payer par carte bancaire aux guichets. La tranche actuelle couvre 4 sites (Méru municipale, Froissy, Grandvilliers et Senlis municipale). Ensuite 17 acquisitions sont attendues dans la prochaine tranche, de telle sorte que le réseau devrait être totalement couvert en 2014 (6 début 2014, 6 en juillet, le reste au second semestre, selon les décisions de la DG) : SIP de Beauvais, SIP de Compiègne, Crépy, Pont, Chambly, Auneuil, Amendes, Breteuil, Chantilly, Chaumont, Clermont municipale (et SIP), SIP de Creil, Liancourt, Noyon, Saint-Just, Sérifontaine et la direction.



L'annonce ronflante du Directeur Général sur Ulysse au sujet de **22 000 postes informatiques** supplémentaires se traduit dans les faits par un taux de renouvellement modiquement amélioré au regard de l'étendue et de l'état du parc informatique de la DGFIP... Dans l'Oise, cela se traduira par 168 unités centrales (donc sans les écrans !) qui viendront s'ajouter aux 110 déjà commandées localement. Ce total de 278 postes correspond à la moitié des ordinateurs à remplacer dans le département, puisque 560 sont antérieurs à 2010. Des problèmes de compatibilité existent avec Windows 7. Des tests sont en cours, notamment pour les applications de la gestion publique, il semble qu'Opale (gestion des emprunts des collectivités locales) ne puisse pas fonctionner avec ce système d'exploitation. Il y a donc de fortes chances pour que le déploiement commence par les postes vétustes de la filière fiscale. On nous annonce 4 mois de travail pour notre cellule informatique, d'octobre à janvier. Pour **FO**, ce calendrier paraît bien optimiste au regard de la charge de travail de nos collègues de la CID 60 en cette période de déménagements multiples et d'arrivées de nouveaux collègues.

Et quid de nos 870 petits écrans qui attendent d'être remplacés pour améliorer concrètement nos conditions de travail ? Sauf erreur, on n'a rien vu sur Ulysse...



## 2) Campagne IR 2013 - bilan

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de l'ensemble des élus, et pour faire suite à la déclaration liminaire de **F.O.**-DGFIP 60 lors du comité technique local de juin dernier. En effet, la campagne de déclaration des revenus implique la majorité de nos collègues : SIP, trésoreries mixtes, Pôles CE, brigade FI, courrier, division des particuliers, direction...

Le document de synthèse présenté avait le mérite d'être clair et exhaustif. Presque reposant après avoir travaillé les documents du point précédent...



En dépit des simplifications mises en place à destination des usagers, **les contacts par mail et par téléphone ont fortement augmenté**, l'accueil physique restant le mode de contact privilégié des contribuables, au même niveau qu'en 2012. Cette année, les difficultés liées à la déclaration des dépenses environnementales ont généré beaucoup de questions et amené beaucoup d'usagers aux guichets.

L'évolution des **taux de saisie** s'explique par l'allongement de deux semaines la période de saisie des déclarations par les agents.

OISE	population de référence	nombre de télé-déclarants	nombre de télé-déclarations	taux de saisie		SIP			trésoreries	autres (permanences)	total accueil physique	mails (assistance rédactionnelle SCOUP et BALF)	accueil téléphonique SIP et trésoreries	GAIA DEML	
				1 <sup>re</sup> extraction	2 <sup>me</sup> extraction	accueil primaire	accueil secondaire	total	total	total				SIP	trésoreries
2013	435 157	146 120	164 542	96,74%	97,75%	48 870	10 430	59 300	15 942	915	76 157	7 061	43 363	1409	755
2012	427 736	135 086	153 943	76,55%	98,69%	52 238	6 172	58 410	15 726	888	75 024	6 348	35 529	731	296
évolution	1,73%	8,17%	6,89%	26,38%	-0,95%	-6,45%	68,99%	1,52%	1,37%	3,04%	1,51%	11,23%	22,05%	92,75%	155,07%
<i>accueil physique</i>															

L'ouverture jusque 19h mise en place en 2012 n'a pas été reconduite cette année, faute d'usagers ayant profité de cette mesure le dernier jour de la campagne. De même, la direction nous informe que la cellule téléphonique a vraisemblablement été mise en place une semaine trop tôt cette année au regard des sollicitations constatées. En 2014, elle devrait donc durer une semaine de moins, ce qui évitera à nos collègues concernés des contraintes lourdes sur leur pause méridienne.

**FO** a dénoncé le fait que les trésoreries n'aient pas bénéficié cette année du « mémo départemental » sur support plastifié A3, **faute de moyens**. L'accès à la base de connaissances « BACO » n'est toujours pas ouvert aux trésoreries, la direction craignant une mauvaise exploitation de ces données d'expertise très denses. **FO** estime qu'il est dommage de ne pas faire davantage confiance aux collègues de la gestion publique, et rappelle que les filières ont vocation à disparaître à court terme : la question finira logiquement par ne plus se poser.

Parmi les pistes de simplification remontées par l'Oise pour l'an prochain : remettre une fiche de calcul avec la notice de la 2042 simplifiée... Est-ce que Bercy va retenir cette proposition ? Les paris sont ouverts !



### 3) Taxe d'aménagement – organisation retenue dans l'Oise

L'intitulé de ce point de l'ordre du jour « organisation retenue dans l'Oise » a le mérite d'être clair sur les méthodes de concertation de notre direction locale.

**Vive le dialogue social et longue vie aux comités techniques !**

**F.O.** déplore que ce point arrive, encore une fois, à l'ordre du jour APRES la mise en place de la nouvelle organisation, alors même que nous avons saisi la direction de cette question en mars et que les premières prises en charge ne sont arrivées qu'en juillet.

**Être consulté a posteriori, bien sûr, c'est inutile.**

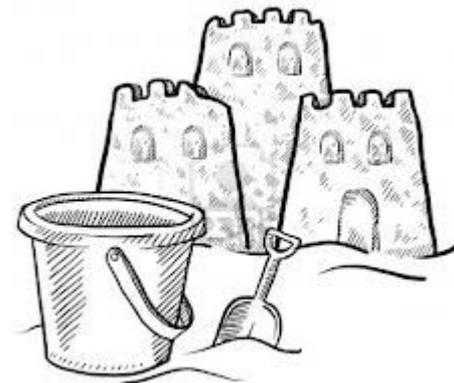
La direction locale a le culot de solliciter l'avis des représentants du personnel sur ce point déjà officiellement tranché !

Auparavant, les taxes d'urbanisme de l'Oise étaient gérées et recouvrées par la trésorerie de Clermont Municipale, qui avait été retenue en raison de sa position centrale dans le département. Les taxes « en stock » dans ce dispositif y resteront jusqu'à épuisement.

En 2012, la **taxe d'aménagement** a remplacé la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), la taxe pour le financement des conseils d'architecture, et la **taxe d'urbanisme** et de l'environnement (TDCAUE).

La taxe d'aménagement s'applique lors de tout dépôt de permis de construire ou d'aménager ou de déclaration préalable de travaux. Elle doit être payée en 2 échéances : au 12<sup>ème</sup> et au 24<sup>ème</sup> mois après la délivrance du permis ; sauf si son montant est inférieur à 1 500 € où elle n'est payée qu'en une seule fois.

Ce sont les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) qui liquident les taxes. Ensuite, par l'intermédiaire de Chorus, la prise en charge automatisée des titres de recettes est effectuée par la DDFiP de l'Oise **pour toute la région Picardie**. C'est le service « *Produits Divers* » de la division « État » (pôle Gestion Publique) qui récupère cette nouvelle mission, ainsi que le recouvrement, les délais de paiement, la gestion des NPAI, les majorations et remises, le contentieux, le reversement automatisé aux collectivités bénéficiaires avec transfert comptable, et le transfert des questions relatives à l'assiette aux DDTM compétentes.



La direction évalue *pifométriquement* (illustration ci-contre) la charge de travail à 1 emploi, tout en reconnaissant volontiers que la jauge est faussée. En effet, beaucoup de taxes étaient en attente de bascule en juillet suite à la mise en place concrète de la réforme, ce qui a généré une première vague importante dans Chorus cet été, mais pas forcément représentative de la volumétrie à suivre. L'activité de recouvrement contentieux n'est pas mieux évaluée.

Les élus **FO** ont donc insisté pour que **le vote ne concerne que l'organisation de la réforme au sein de la DDFiP 60 (à savoir : la gestion par les « Produits Divers » au lieu de Clermont Municipale),** mais absolument pas le volet « emplois ».

**Résultat du vote : ABSTENTION à l'unanimité (4 F.O.-DGFIP, 3 CGT, 3 SFP)**

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip

#### 4) Installation du bureau départemental d'affranchissement (Beauvais)

**FO** n'a eu de cesse de dénoncer la dernière réorganisation du service courrier de Beauvais suite à la fusion de l'ex-DSF et de l'ex-TG. La réinstallation des collègues dans les locaux les plus petits et les moins fonctionnels, malgré le manque d'ergonomie des postes de travail et la pénibilité induite, sans consultation a priori de l'inspecteur 'santé et sécurité au travail' ni du médecin de prévention, a été **emblématique d'une fusion ratée et méprisant les agents et leurs conditions de travail**, pourvu que la direction puisse afficher quelques avancées sur le papier.

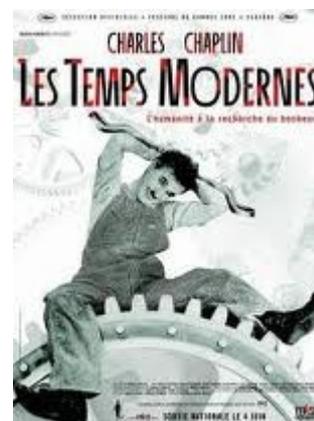
Cette réinstallation catastrophique du service courrier fusionné devait être provisoire, mais ça fait déjà 3 ans que ça dure !!!

Mais, aujourd'hui, miracle : la direction nous présente les nouveaux plans du "vrai nouveau service courrier fusionné". La livraison des locaux est attendue début 2014 à la fin de la dernière tranche des travaux de Beauvais.

Bien sûr, les locaux seront neufs, plus spacieux (moins spacieux, ce n'était pas possible) et plus fonctionnels. Mais ils seront également plus bruyants puisque l'industrialisation de la mise sous pli et de l'affranchissement du courrier à Beauvais constituent des pistes d'économies à privilégier, même si celles-ci sont contestées et relativisées par vos élus **FO**. En effet, la centralisation en direction génère un travail fastidieux de tri des plis par les postes avant envoi à Beauvais où un traitement de masse rapide est attendu à l'arrivée. Ce travail de tri n'est pas gratifiant et mal appréhendé par nos collègues qui ne bénéficient pas du retour sur investissement quant à ce temps passé à préparer les liasses d'envoi. De plus, la direction a recruté plusieurs emplois PACTE pour assurer la continuité du service centralisateur à Beauvais. **FO** considère donc qu'avant de décréter que l'envoi en nombre fait gagner de l'argent, il faudrait mesurer le coût global de la réorganisation...

**FO** est fermement opposé à l'industrialisation des tâches de travail qui fait perdre à nos collègues leur polyvalence, puis leur intérêt au travail, puis la reconnaissance qu'ils ont de leur hiérarchie et de leurs collègues, puis peut-être même à terme leur motivation et leur efficacité.

Le taylorisme en 2014, que de progrès et de modernité à la DGFIP !



**Le hasard fait bien les choses,**

**voilà notre transition toute trouvée pour aborder le point suivant...**



#### 5) Démarche stratégique

Ce point a été ajouté à la demande des élus. Car oui, **dès qu'il s'agit de démarche stratégique, les syndicats sont soigneusement évincés**. Ainsi la direction a su présenter la démarche stratégique à la réunion des chefs de service, mais n'avait pas l'intention d'en faire autant avec les représentants du personnel.

A l'instar du directeur général qui se promène dans le réseau pour vanter son grand projet de réforme (lors du fameux « **Bézard Tour** »), la direction de l'Oise a entamé une tournée départementale pour présenter la démarche stratégique à ses ouailles. Le « **Teulières Tour** » est en marche.

En séance, le Président nous a donc présenté par le menu le discours précédemment servi aux cadres A quelques jours plus tôt. En introduction, on nous explique que la fusion étant consommée (tiens donc), l'étape suivante de l'évolution de la DGFIP est la fameuse - et fumeuse - démarche stratégique 2013-2018. Résumant le document disponible en ligne sur Ulysse, la direction nous rappelle dans le détail les différents points développés dans ce pavé.

Mais attention, toute la difficulté réside en fait dans la détection des non-dits, des silences de la démarche stratégique. Par exemple, il n'est dit nulle part que le recouvrement a vocation à rester dans les trésoreries mixtes, alors même que la piste de la centralisation du recouvrement dans les SIP a été une contribution-phare au moment des groupes de travail. *Bizarre Bézard...* Concernant le réseau des trésoreries, il est question de tendre vers celui de l'intercommunalité. De « *taille critique* », il n'est plus question non plus, et là non plus, ce n'est pas rassurant alors même que le DG parle de « **rationaliser** » à toutes les sauces au fil du document.

Parmi les aspects les plus concrets, voici ce qu'est la « démarche stratégique » :

- Les services exerçant les mêmes missions sur une même résidence seraient regroupés. Dans l'Oise, les **SIE Nord et Sud de Compiègne** constituent la seule possibilité mais la direction locale ajoute que ce ne serait possible qu'à condition que l'enregistrement rejoigne le SPF...
  - Justement, les activités d'enregistrement des Service Impôt des Entreprises seraient rattachés aux Services de Publicité Foncière (expérimentation **SPF-enregistrement** en cours à Beauvais).
  - Des pôles de contrôle corrélé des **revenus du patrimoine** seraient créés (c'est déjà le cas dans l'Oise avec la brigade FI et la brigade patrimoniales à Senlis).
  - Le pilotage des **Brigades de Contrôle et de Recherche** serait remonté au niveau de la DNEF ou de la DiSCoFi.
  - Le pilotage des **Brigades de Vérifications** serait remonté au niveau des DiSCoFi, les effectifs de vérificateurs étant sanctuarisés. Les spécialistes du contrôle informatisé des comptabilités seraient en DiSCoFi.
  - La gestion des **procédures collectives** se ferait dans un seul pôle départemental pour tous les SIE.
  - La DGFIP éditerait tous les **avis des sommes à payer** (à la place des collectivités locales qui émettent parfois des documents fantaisistes) afin de parvenir à dématérialiser la chaîne d'émission et de recouvrement des produits locaux.
  - **Le réseau** serait rationalisé en procédant à des « retouches » : un document de cadrage est attendu pour préciser les marges d'initiative au niveau local. Dans l'Oise, la direction locale reconnaît que les services sont implantés sans possibilité raisonnable de resserrer le réseau.
  - Les trésoreries seraient spécialisées. Dans l'Oise, le directeur nous indique qu'il est favorable aux **trésoreries hospitalières** à condition qu'elles soient installées dans les locaux des établissements de santé. Cette mesure peut donc concerner Beauvais, Compiègne ou Creil.
  - Le soutien par **des pôles de compétence** serait accru et développé (le *soutien* serait une véritable obsession du DG paraît-il).
  - Des **réseaux sociaux professionnels collaboratifs** seraient créés (exemples : dématérialisation dans le secteur public local, correspondants « associations » dans les pôles fiscaux des directions...).
  - Des IP seraient dégagés de l'audit et dédiés à l'expertise et au soutien technique.
  - Les **Pôles CE** auraient un rôle plus restreint en matière de programmation, laquelle serait centralisée et obtenue par des outils de croisement d'informations. Les PCE ne travailleraient que sur les incohérences qui ressortiraient de ce *datamining* en vérifiant la pertinence des sélections obtenues. C'est ce qui est appelé « *davantage d'expertise* », les intéressés apprécieront.
  - La dématérialisation, la fiabilisation, la certification, l'efficience etc. restent au programme (rien de neuf là-dedans).
  - Au niveau de l'**accueil du public**, il serait enfin reconnu comme un métier à part entière (sous entendu : *ce n'est pas le cas actuellement !!!*), mais sans reconnaissance financière à la clé. Les horaires d'accueil seraient aménagés pour recevoir le public et l'accueil sur rendez-vous serait développé. Il est question d'accorder des délais par téléphone, ce qui suppose qu'une historisation soit possible et qu'une gestion avec un « *numéro unique* » soit possible.
- Au passage, FO a relevé que cette histoire d'identifiant unique est un véritable serpent de mer, que l'idée n'a pas attendu le nouveau DG mais que vraisemblablement, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il est plus simple d'en afficher l'intention que d'y parvenir.**
- Sans surprise, la qualité de vie au travail fait encore l'objet de toutes les attentions possibles sur le papier, qu'il s'agisse de nos écrans ou de notre sécurité, mais on sait tous à quoi s'en tenir (création d'un **baromètre social** et d'un poste de **médiateur social** en centrale).



- Toutes les missions seraient conservées, mais en **(supra-)régionalisant** tout ce qui pourrait l'être : action éco, France Domaine, relations avec l'ARS, contentieux juridictionnel, gestion des concours, analyses financières, gestion bancaire, pôles de soutien, recherche, MMR, audit... bref, ça va bouger leur « cadre stabilisé ».

Au passage, **FO** a dénoncé l'éloignement de la gestion des concours : les collègues doivent aller passer les épreuves de plus en plus loin, à Lille, à Pantin ou ailleurs, ce qui les désavantage par rapport aux candidats qui sont sur place, puisque, par exemple, certains jeunes parents renoncent faute de pouvoir s'organiser pour aller passer un concours sans savoir à quelle heure ils seront de retour le soir.

- L'achèvement de la fusion met fin à la logique de filières : on entre dans une logique de domaine professionnel (recouvrement, comptes publics,...).
- Une **conférence annuelle du dialogue social** sera tenue (avec ça, on est bien certains qu'il ne s'agit que d'un catalogue de mauvaises intentions et d'un affichage à vocation rassurante...).
- Le **manque de moyens** est inscrit dans la continuité : des emplois continueront à être supprimés « en épargnant le réseau et la catégorie C », la Centrale, les délégations et les A+ étant soumis à des contributions significatives.

**FO** rappelle que **les possibilités de promotions ne sont pas non plus au rendez-vous**, avec, par exemple, un seul contrôleur inscrit sur le tableau d'avancement à contrôleur principal cette année pour les 2 filières dans l'Oise, avec des possibilités de promotion au grade d'Idiv de plus en plus restreintes excepté à titre personnel puisque cette voie présente l'avantage de ne pas donner de poste d'inspecteur divisionnaire au promu (accès au grade 6 mois avant le départ effectif à la retraite sur place).

**NB :** **F.O.** revendique des promotions à titre personnel pour les personnels de catégorie C et B.

**Pour F.O.-DGFIP, le Directeur Général avance masqué au sujet de la démarche stratégique. Il s'agit de continuer à supprimer des emplois, à amputer les moyens de fonctionnement, à réformer à tour de bras, mais SANS AUCUNE CONTREPARTIE pour les personnels !!! Même les plans de qualification pour augmenter les volumes de promus obtenus sous Parini sont désormais aux oubliettes. Pour accompagner sa grande réforme, Bruno BEZARD nous le promet : on n'aura rien, nada, que dalle, niet. Alors pour tenter de cacher la misère, le DG s'est lancé dans une vaste opération de "séduction-communication-chat-tour". Mais personne n'est dupe. Les personnels n'accepteront pas de faire encore des efforts, d'accompagner encore des réformes, de subir encore des conditions de travail exécrables, d'être encore jetés en pâture dans les médias SANS AUCUNE PERSPECTIVE D'AMELIORATION DE LEURS CARRIERES ET DE LEURS REMUNERATIONS.**



Dernier aspect qui ne concerne pas directement les agents, c'est le délégué du Directeur Général qui sera responsable de BOP tandis que **le DDFiP** ne sera plus que **responsable d'UO**... Rappel, avec la LOLF, un Budget Opérationnel de Programme se décompose en Unités Opérationnelles. **FO** a fait remarquer au Président qu'il y perdait donc ses galons mais celui-ci a fait mine de ne pas voir les choses ainsi, allant jusqu'à dire qu'il s'attendait à avoir plus de marges de manœuvre auprès de la déléguée du DG que directement auprès de la DG comme actuellement. On y croit.

Le directeur départemental devrait avoir **plus de souplesse** pour organiser ses services, piloter l'exercice des missions, désigner les priorités et sélectionner les cadres supérieurs (cf. page 30 du document). Sur ce dernier point, très inquiétant pour vos élus **FO**, la démarche stratégique en a trop dit ou pas assez !

La démarche stratégique doit être déclinée en actions début octobre 2013. Oui : c'est **MAINTENANT** ! Néanmoins il nous aura fallu exiger, tous syndicats confondus, une présentation officielle en comité technique, après avoir dû exiger les comptes-rendus des groupes de travail locaux une foi précédente. Ce qui est effrayant dans cette démarche stratégique, c'est que la DGFIP fait tout pour en écarter les représentants des personnels. : « *circulez, y a rien à voir !* » disons surtout rien à négocier.

Pour le moment. Car la mobilisation est plus que jamais possible.

## 6) Questions diverses

• Concernant les **CDI-CDIF**, la démarche stratégique est encore une grande muette. Interrogée, la direction nous répond que le choix leur serait laissé parmi 4 possibilités d'organisation au niveau local. Un groupe de travail national va bientôt se tenir.

• **FO** a interpellé la direction sur le fait que les usagers des services de garderie périscolaire de Beauvais et des alentours ne pouvaient plus utiliser leurs **CESU à la caisse de Beauvais Municipale**. En ces temps de disette budgétaire et de de super-gel du point d'indice, les collègues de l'Oise qui scolarisent leurs enfants à Beauvais ou qui les mettent dans les centres aérés se trouvent à nouveau pénalisés par cette récente restriction. La direction, qui était d'ailleurs au courant du problème, va rechercher une solution.

• **FO** a demandé que le **parking inutilisé de nos ex-voisins de la police municipale** puisse être ouvert afin que gagnions quelques places de parking, et ce d'autant plus que tous les services de **Beauvais** sont regroupés autour de la direction (la paierie avait auparavant son propre parking gratuit). Il semble que cette demande puisse être satisfaite à court terme : enfin une bonne nouvelle !

• Le Président avait aussi sa question diverse : il nous a demandé quel était le ressenti des services face à la perspective d'**harmonisation des horaires** que la direction souhaite instaurer sur **Beauvais**. Les élus **FO** ont répondu que les choix proposés aux agents n'étaient pas très intéressants et ne risquaient donc pas de soulever l'enthousiasme, au contraire.

Nous avons demandé :

- la prise en compte de l'ensemble de possibilités d'accueil par les services de direction, et non pas uniquement de la redevance (réponse : pas de problème, c'est bien prévu),
- des dispositions particulières pour les Amendes qui avaient des plages de fermeture hebdomadaires (réponse : pas de problème, c'est accordé),
- des plages d'accueil moins lourdes à gérer, à l'instar du module retenu au SIP de Creil qui est le plus séduisant pour nos collègues.

Sachez que la direction aurait bien voulu recueillir l'avis du comité technique sur cette harmonisation dès aujourd'hui pour accélérer les choses, mais les élus ont unanimement rappelé que ce point devait préalablement être vu en CHS-CT, ce qui laisse plus de temps de réflexion et devrait permettre d'améliorer les choses.

• **FO** a observé que plusieurs **postes fermés le jour de la grève** du 10 septembre ont été oubliés dans le décompte transmis à Bercy : Attichy, Beauvais Municipale et la direction.

• **FO** a, une fois de plus, dénoncé le manque de moyens de la société de **ménage** : le personnel n'a pas le matériel nécessaire pour nettoyer correctement et il arrive souvent que la même lavette soit utilisée pour faire le sol, la cuvette des WC et... le combiné de votre téléphone !



### BULLETIN D'ADHESION 2013

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale  
ou à **F.O.-DGFIP** 60 – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

NOM : .....

Prénom : .....

Grade : ..... échelon : .....

Quotité de travail : .....%

AFFECTATION : ..... n°Agora : .....

déclare adhérer au Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à ....., le ..... (signature)

La cotisation syndicale est désormais éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%** \*\*\* possibilité de règlement en plusieurs fois

